

MUR : Le granit

Fiche conseil n° 2.2

Intervention sur le bâti ancien – Typologie bâtie



Direction Régionale des Affaires Culturelles
Auvergne - Rhône-Alpes

UDAP

UDAP 07

Unités
Départementales
de l'Architecture
et du Patrimoine

Ain
Allier
Ardèche
Cantal
Drôme
Isère
Loire
Haute-Loire
Pays de Savoie
Puy-de-Dôme
Rhône et
métropole de
Lyon



Blocs de granit
(St Jean Chambre)

Le granit est la roche éruptive la plus répandue en France. C'est une roche plutonique à texture grenue. Elle est caractérisée par sa constitution en minéraux : quartz, feldspaths et micas. Il en existe de nombreuses variétés qui se différencient par l'absence ou le remplacement d'un de ces trois éléments.

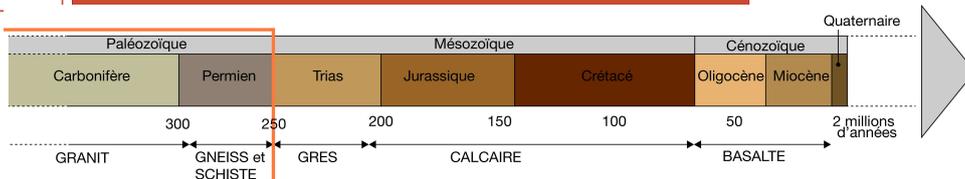
Le granit forme l'essentiel de la croûte continentale. Il est très utilisé en construction, dallage, décoration, sculpture, sous l'appellation « » car il possède une bonne aptitude au ponçage.

Le gneiss est, quant à lui, une roche métamorphique issue de la décomposition du granit confronté à l'humidité.

Etymologie : son nom vient de l'italien *grano* qui signifie « grain ».



Vocabulaire



Le granit et le gneiss en Ardèche :

Le granit est la roche initialement constituante de la croûte terrestre. Lors des déformations du Carbonifère (-300 millions d'années) le granit se transforme en gneiss par un phénomène de métamorphisme.

Localisation :

C'est la pierre la plus répandue en Ardèche. Il se décompose en deux grands types : le granit et le gneiss granitoïde (qui représente la majorité). Cette typologie de sol occupe une grande bande Nord-Ouest, qui représente la moitié de la superficie du département.



A l'échelle du paysage (Vallée de l'Eyrieux)



A l'échelle du bâtiment (Vernoux en Vivarais)



A l'échelle du mur (St Agrève)



Mise en œuvre

Les caractéristiques techniques :

Le granit un matériau résistant et dur. Il est exclusivement utilisé pour la construction des murs.

Au niveau des plateaux de Saint Agrève, Devesset et en Cévenne, il est taillé en gros blocs, bâtis avec un joint de faible dimension. Ce système constructif donne une certaine assise, voir austérité, aux bâtiments.



Mur en granit sans joints (Désaignes)

Mur en granit avec joints fins (Devesset)

Mur en granit sans joints (Montselgues)

Dans le Haut-Vivarais et les Boutières, les murs sont constitués de gneiss-granitoïde, roche plus friable et donnant un appareillage moins régulier. Les pierres sont mal équarries du fait de leur friabilité et de dimensions variables. Les joints viennent donc compenser ces irrégularités. Ces murs sont souvent enduits.



Mur en gneiss (Arlebosc)

Mur en gneiss avec joints (Jaujac)

Mur en gneiss avec joints (Boucieu-le-Roi)

Dans les secteurs à dominante de schistes, il est utilisé pour les encadrements d'ouvertures, le schiste ne permettant pas de tailler des pierres de dimensions suffisantes pour les linteaux et les jambages.

A l'inverse proche des zones basaltiques (Montpezat, Meyras), il est utilisé pour la construction des murs et les encadrements sont en basalte.



Mur en schiste et encadrement en granit (Thine)

Mur en granit et schiste (Sablière)

Mur en granit et basalte (Mazan l'Abbaye)

Mur en granit et encadrement en basalte (Montpezat sous Bauzon)

Mur en granit et basalte (Thueyts)



Se questionner :

- Avec quel matériau est construit le mur ?
- Quel type de parement est appliqué ? Et quelle est sa composition et son état ?
- Quels coloris, décors ou éléments de modénature sont présents ?
- Dans quel contexte urbain est-elle située (façades voisines) ?



Matériau et coloris

Le gneiss étant une roche friable, il est important de la protéger des intempéries par un enduit à la chaux.

Si les pierres doivent rester apparentes préférez un enduit dit « têtes à vue » afin de réduire l'exposition des pierres au climat (pluie et vent) qui l'érode peu à peu.

Le granit étant moins fragile, il peut rester apparents notamment dans le cas de bloc taillé.

Se reporter aux fiches :

n°2.0 Le mur, n°3.1 Les enduits et n°3.2 Les pierres apparentes



Exemples d'enduit de jointoiement de type « têtes à vue »

Le granit est une roche aux nuances de gris allant jusqu'au marron doré.

Dans le cas de constructions contemporaines bâtis en matériaux destinés à être enduits, il est important de respecter les nuances des pierres locales.





Rappel réglementaire

La modification de l'aspect initial extérieur d'une construction requière une demande d'urbanisme. Toute intervention sur l'enveloppe bâti a un impact sur le paysage. Afin de conserver un cadre de vie harmonieux pour tous, il est important de concilier l'intérêt particulier et l'intérêt général.

Une réfection ou un ravalement de façade modifie l'aspect extérieur, une déclaration préalable doit être déposée en mairie avant toute intervention.

Il est important de consulter le PLU et/ou le SPR de votre commune afin que votre projet soit réglementaire

En effet, les règlements peuvent imposer des pentes de toit, un nombre de pan, un sens de faîtage, des coloris ou matériaux de couverture...



Se reporter
aux fiches

> n°2.0
Le mur : généralité

> n°3.1 à 3.3
Le parement



Adresses utiles

Cadastre en ligne :

<https://cadastre.gouv.fr>

Télécharger les formulaires de demande d'urbanisme :

<https://service-public.fr>

Information sur les documents d'urbanisme de votre commune :

Consultez le site de la Mairie de votre commune

Géoportail de l'urbanisme :

<https://geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Pour en savoir plus :

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE 07)

<https://caue07.fr>

Contact :

Tel : 04 75 66 74 90

udap.ardeche@culture.gouv.fr